



Arrêté rectificatif



Madame la Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir,

Vu les statuts du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir et notamment l'article 4-2,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 143-22 et R 143-9,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-18, R 123-1 à R 123-27,

Vu la délibération du Pôle Territorial du Perche n°19032016 du 31 mars 2016 sur la Prescription de l'élaboration du SCOT du Perche d'Eure-et-Loir,

Vu la délibération du Pôle Territorial du Perche n°16092022 du 29 septembre 2022 portant sur le bilan de la concertation et l'arrêt du SCOT du Perche d'Eure-et-Loir,

Vu la délibération du Pôle Territorial du Perche n°13042023 du 5 avril 2023 sur le lancement de l'enquête publique relative au SCOT du Perche d'Eure-et-Loir,

Vu la décision du Président du Tribunal administratif d'Orléans N°E23000066/45 du 12 mai 2023, portant désignations de Monsieur Didier SOYER, commissaire-enquêteur et Président de la commission d'enquête, de Monsieur Daniel HUGUET, Commissaire-enquêteur et Madame Muriel BANSARD commissaire-enquêtrice. Vu l'arrêté de Madame la Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir N°2023 001 du 26 mai 2023 portant sur l'ouverture et les modalités de l'enquête publique concernant le Schéma de Cohérence Territoriale du Perche d'Eure-et-Loir,

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction de l'arrêté susvisé,

ARRÊTE

Article 1^{er} – L'arrêté de Madame la Présidente du 26 mai 2023 est modifié comme suit :

- A l'article 1^{er} le lieu de permanence suivant est ajouté :
Mairie de Senonches

Le reste demeure sans changement.

Article 2 – Notification et affichage – Une copie du présent arrêté rectificatif sera notifié :

- Aux Présidents des communautés de communes membres du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir
- Aux maires concernés qui devront procéder à l'affichage de celui-ci
- Aux commissaires enquêteurs

Fait à Nogent-le-Rotrou, le 1^{er} juin 2023

La Présidente du Pôle Territorial du Perche


Pôle Territorial du Perche PETR
Marie-Christine LOYER

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018